

ARRETE n° 23-337

Portant nomination de la Responsable mention PAIP du Master

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

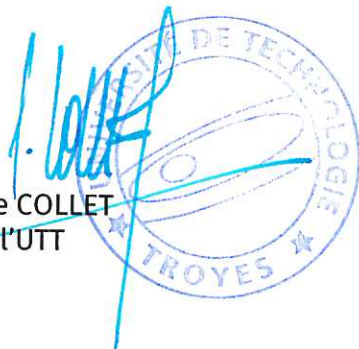
Madame Anne-Laure BAUDRION, Maître de Conférences, est nommée Responsable de la mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique (PAIP) du Diplôme National de Master Sciences, Technologies, Santé à compter du 1^{er} septembre 2023, pour un mandat d'une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 août 2027.

Article 2 :

Cette fonction relève des « activités d'intérêt pédagogique » du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 3 juillet 2023

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr